

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 20 octobre, le conseil municipal dûment convoqué le 14 octobre 2022 s'est réuni à la salle Mandela de la commune nouvelle BEUGNON-THIREUIL à 20 heures 30 minutes.

Étaient présents : M. Michaël BOBINEAU, M. Cédric CANTET, Mme Anaïs FAUCHER, M. Sébastien FLEURY, Mme Nathalie HAYRAULT, M. JARRY Patrice, M. LIEVRE Jean-Pierre, Mme Marie-Christine LUCAS, M. MOREAU David, Mme Elisa NEVEUX, M. ONILLON Denis, Mme PALLUAU Anne, Mme PROUST Fabienne, Mme Anne ROBIN, M. Philippe TEXIER.

Étaient excusés : M. Loïk HELIAS donne pouvoir à M. David MOREAU, M. Gaël JARRY donne pouvoir à Sébastien FLEURY et Mme Lucie CHEVREUX donne pouvoir à Mme Anaïs FAUCHER.

Le conseil municipal a désigné Madame Anaïs FAUCHER en qualité de secrétaire de séance.

Loi LABBÉ - Végétalisation des cimetières

M. le Maire rappelle à l'assemblée que depuis 1^{er} juillet 2022, il convient de ne plus appliquer de produits phytosanitaires et notamment dans les cimetières, terrains sablés et terrains de sport. M. Laurent ROUILLARD, agent communal, expose les faits, répond aux interrogations des élus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- L'engazonnement des allées des cimetières des deux territoires
- De transmettre à la commission patrimoine les plantations à effectuer en inter tombes
- La réunion de la commission patrimoine pour étudier toutes les possibilités en matière de prévention, communication auprès des usagers, ... M. Sébastien FLEURY émet le souhait d'être associé à cette action.

Désignation d'un correspondant incendie et secours

M. le Maire fait lecture du courrier signé de Mme la Préfète des Deux-Sèvres. En application de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021, dite loi MATRAS, visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, précisée par le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022, le « conseiller municipal correspondant incendie et secours » a été créé.

Le « correspondant incendie et secours », interlocuteur privilégié du SDIS, peut, sous l'autorité du maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et secours qui relève de notre commune,
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation, des habitants de notre commune, aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde,
- Concourir à la mise en œuvre des obligations de planification et d'information préventive de notre commune,
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de notre commune.

Il lui appartient d'informer périodiquement le conseil municipal des actions menées.

Le conseil municipal désigne M. Loïk HELIAS.

Questions diverses :

- **Cimetière** : Deux composteurs seront demandés au SICTOM pour les deux cimetières.
- **Téléthon** : M. Cédric CANTET est désigné référent communal. Pour information, la randonnée « La Grande Viraille » aura lieu le 26 novembre 2022.
- **Illuminations de Noël** : Une réduction du nombre de jours d'éclairage est actée et se déroulera du 15 décembre au 10 janvier maximum.

Les matières à soumettre étant épuisées, la séance est levée à vingt-trois heures.

Emargements des membres du conseil municipal :

M. Denis ONILLON, Maire	Mme Fabienne PROUST Maire déléguée Le Beugnon 1 ^{ère} adjointe	Mme Anne PALLUAU, Maire déléguée La Chapelle 2 ^{ème} adjointe	M. David MOREAU 3 ^{ème} adjoint
M. Cédric CANTET 4 ^{ème} adjoint		M. Michael BOBINEAU	Mme Lucie CHEVREUX Excusée
Mme Anaïs FAUCHER	M. Sébastien FLEURY	Mme Nathalie HAYRAULT	M. Loïk HELIAS Excusé
M. Gaël JARRY Excusé	M. Patrice JARRY	M. Jean-Pierre LIEVRE	Mme Marie-Christine LUCAS
Mme Elisa NEVEUX	Mme Anne ROBIN	M. Philippe TEXIER	